

Les Petits Vairons du Pays Créçois

Atelier
Pêche
Nature

Présentation sommaire de l'Atelier Pêche Nature

Réhabilitation écologique et halieutique
du plan de Villiers-sur-Morin



Responsable : Mr Serge Avanzini

01 64 63 96 35 - aappma77@free.fr

Sommaire

Qu'est-ce qu'un Atelier Pêche Nature ?	2
« Les Petits Vairons du Pays Créçois »	2
1-Apprendre à pêcher	2
2-L'éducation à l'environnement et au développement durable	3
Partenariat avec la Fédération Départementale	3
Projet de réhabilitation du plan d'eau de Villiers-sur-Morin	5
Galerie photos	6

Qu'est-ce qu'un Atelier Pêche Nature ?

Rattachée à une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA), un Atelier Pêche Nature (APN) est une structure d'animation validée par le Président de la Fédération Départementale des AAPPMA.

Un APN a pour vocation la délivrance d'un apprentissage de la pêche et la sensibilisation à la protection des milieux aquatiques. Il a donc pour objectif d'initier, ou de perfectionner, tout pêcheur tout en respectant une ligne de conduite déterminée :

- Le respect du poisson, dont la pêche effectuée dans les règles d'un art résultant de la connaissance de ses modes de vie et de ses techniques de capture raisonnée.
- La conscience du caractère fragile et irremplaçable des milieux aquatiques, de leur faune, de leur flore, des paysages qui leur sont associés, éléments d'un patrimoine environnemental indispensable à la qualité de la vie, à l'équilibre et à l'épanouissement de l'homme.
- Le respect de soi-même et d'autrui, qui doit inspirer le comportement du pêcheur à l'égard des autres usagers de l'eau et de son environnement.
- La connaissance du rôle des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique et des missions d'intérêt général que la loi leur confie.

L'APN s'engage à respecter les critères de sécurité définis par les organismes certificateurs compétents (exemple : l'APAVE dans le cas de la charte APN).

« Les Petits Vairons du Pays Créçois »

« Les Petits Vairons du Pays Créçois » est l'Atelier Pêche Nature rattaché à l'AAPPMA de Crécy-la-Chapelle et ses Environs. Il a été créé en septembre 2004 et accueille 25 enfants les mercredis après-midi suivant un calendrier défini durant l'année scolaire. Mr Serge Avanzini, responsable de cet APN et Président de l'AAPPMA encadre une équipe d'une dizaine d'animateurs.

Les activités se déroulent sur le Grand Morin, au Pré Manche, et sur l'étang de Villiers-sur-Morin, rue de Picardie. Ce dernier site est le plus fréquenté. En effet, outre le fait d'y pratiquer l'activité pêche, l'étang présente des caractéristiques écologiques intéressantes et abrite une biodiversité parfaite pour réaliser des séances d'éducation à l'environnement et au développement durable.

1-Apprendre à pêcher

La pêche est une affaire de passionnés qui nécessite un apprentissage et un matériel adapté. L'APN met à disposition tout le matériel nécessaire à la pratique de la pêche au coup : canne, panier-siège, seaux, bourriche. Les produits consommables sont aussi fournis par l'APN. En contrepartie, il n'est demandé aux stagiaires qu'une cotisation annuelle de 30€.



Si la pratique de la pêche de manière autonome est le but recherché par les stagiaires, une partie de l'apprentissage est réalisé en salle : montage des lignes, enseignement de la réglementation, reconnaissance des espèces piscicoles. L'APN a d'ailleurs développé, en partenariat avec la Fédération Départementale, des supports interactifs pour ces notions théoriques.



2-L'éducation à l'environnement et au développement durable

Le réseau associatif pêche étant très attaché à la préservation des milieux, l'APN intègre dans l'apprentissage du loisir pêche un programme d'éducation à l'environnement et au développement durable : découverte de la faune et de la flore, notions d'écologie, découverte des zones humides, adoption d'un comportement éco-citoyen, découverte des enjeux liés à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité.



Partenariat avec la Fédération Départementale

L'APN « les Petits Vairons du Pays Créçois » a su développer un partenariat pérenne avec la Fédération de Seine-et-Marne pour la pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDAAPPMA77). C'est en vertu de cette collaboration que les stagiaires de l'APN bénéficient d'une dotation fédérale, constituée notamment de nombreux supports pédagogiques comme des classeurs spécifiques « Ateliers Pêche Nature ».

La Fédération met aussi à disposition des animateurs spécialisés en halieutisme. Compétents en matière de police de la pêche, de sciences de la nature et diplômés d'état pour le loisir pêche, leurs interventions font partie intégrante du programme pédagogique de l'APN et sont mentionnées sur le calendrier des sessions du mercredi après-midi.

A travers ce partenariat, l'APN a pu toucher un public ne se limitant pas aux jeunes encadrés lors des séances du mercredi après-midi. Des projets pédagogiques liés à la protection des milieux aquatiques

sont ainsi mis en place dans les établissements scolaires de Villiers-sur-Morin et Crécy-la-Chapelle depuis 2008. La Journée Mondiale pour les Zones Humides, la Journée Nationale de la Pêche en France sont des évènements devenus incontournables dans le calendrier des structures partenaires.

18 La Marne - Mercredi 9 février 2011

CRÉCY

VILLIERS-SUR-MORIN

L'intérêt des zones humides expliqué aux enfants

A l'occasion de la journée mondiale des zones humides, les enfants de l'école de Villiers-sur-Morin ont assisté, jeudi 3 février à une action de sensibilisation sur ces zones, organisée par Serge Avanzini président de l'AAPPMA de Crécy la Chapelle et ses environs, Alban Benoist et Michel Moinet. Le matin, une vidéo projection animée par Alban Benoist a permis aux enfants de découvrir ce que sont les zones humides comme les étangs, les marais ou les forêts alluviales, leur rôle qui consiste, entre autre, à stocker l'eau en période de crue, à piéger les matières en excès ou nocives pour l'environnement, leur grande importance pour l'environnement et pour l'homme, et la grande richesse de la faune et la flore qui vit dans ces zones.

Les enfants ont fait beaucoup de remarques et ont fait part de leurs connaissances personnelles : « Une oasis c'est une zone humide dans le désert. (...) Si on abîme la nature on va mourir. (...) Il ne faut pas mettre de saletés dans l'eau car ça tue les poissons ». L'après-midi, les enfants accompagnés de leur professeur ont visité le site de la frayère à Villiers. Alban Benoist a expliqué aux enfants le fonctionnement du marais, relié au Morin par une vanne de sécurité qui



La société de pêche de Crécy a fait découvrir la frayère du marais aux élèves de l'école de Villiers

gère le niveau du marais et du Morin, ainsi que l'utilité des marais comme celui-ci pour la reproduction des brochets, et l'importance de maintenir un niveau d'eau suffisant pour préserver la faune et la flore.

Au retour, plusieurs enfants ont repéré des empreintes d'animaux pendant que d'autres ramassaient des déchets sur le chemin.

Un enfant a même nettoyé dans une flaque d'eau un papier ramassé par terre pour « le jeter propre dans la poubelle ».

Quant à Serge Avanzini, il déplore que le vannage du Morin en aval de la frayère ne respecte pas les droits des eaux : « le Morin se trouve avec un manque d'eau de 70 centimètres à 1 mètre de hauteur, les berges s'effondrent et la rivière n'est pas en connexion avec le grand Morin et son rôle naturel ne peut fonctionner. Il y a une mauvaise gestion des vannages et après tout le travail fait pour réhabiliter la nature on ne se sent pas soutenu. Si il n'y avait pas de sociétés de pêche les rivières

seraient des décharges à ciel ouvert ! »

Samedi 5 février ce fut au tour des adultes de découvrir sous un autre œil les zones humides. Une vingtaine de personnes, dont Didier Chamaillard le maire de Villiers, a assisté à la vidéo projection avant de se rendre à la frayère.

Ils ont fait le tour du marais en partie à travers les bois tout en constatant les dégâts causés par l'homme sur ce site et ses environs, mais aussi les efforts et le travail réalisés ces dernières années pour réhabiliter cet endroit

Projet de réhabilitation du plan d'eau de Villiers-sur-Morin

Afin de mener ses actions à bien, l'APN utilise principalement l'étang de Villiers-sur-Morin. Un bail de pêche est concédé à la faveur de « l'AAPPMA de Crécy-la-Chapelle et ses environs ».

D'un point de vue halieutique, le plan d'eau présente une capacité d'accueil raisonnable, compte tenu de sa superficie (environ 2000 m²), et présente des qualités permettant d'y exercer une activité de pêche récréative : accès facile et sécurisée, population piscicole adaptée, braconnage inexistant, présence d'un abri et entretien régulier assuré. Par contre, on note une épaisseur importante de sédiments, qui limite l'utilisation du plan d'eau à une période allant de mars à juin (le niveau d'eau de l'étang est lié à celui du Grand-Morin et, par conséquent, à ses étiages).

Les caractéristiques écologiques du plan d'eau présentent des atouts. La queue de l'étang est peu profonde, s'apparentant à un écosystème de type mare, très attractive pour la biodiversité. Les berges du côté Nord sont arborées, diversifient ainsi la physionomie du plan d'eau et offre une illustration parfaite d'une ripisylve. Ces milieux constituent les supports utilisés pour les actions d'éducation à l'environnement réalisées par l'APN. Néanmoins, le comblement du plan d'eau porte préjudice au développement de la vie aquatique sur la partie « profonde » et augmente les risques de mortalité piscicole en période estivale (réchauffement de l'eau dû à une trop faible profondeur et anoxie). De plus, l'absence de végétation rivulaire (hélophytes, hygrophytes) sur les berges Est, Ouest et Sud nuit au fonctionnement du plan et au développement de sa biodiversité.



En conclusion, le plan d'eau dispose d'un bon potentiel mais ne peut être exploité, en grande partie à cause du comblement par les sédiments. L'impact de ce phénomène sur les activités de l'APN ayant été démontré, y remédier s'avère vital pour garantir le développement et la pérennité des actions menées jusqu'à lors.

Intervenir sur le plan d'eau renforcera aussi sa valeur écologique. Dans la mesure où les milieux naturels de bonne qualité sont d'excellents supports de communication, cette revalorisation contribuera à démontrer l'implication de la commune de Villiers-sur-Morin dans la protection de l'environnement et l'éducation au développement durable. L'APN espère aussi, par le biais de cette action, développer de nouveaux partenariats associatifs et toucher des structures d'échelle départementale.

Galerie photos

Initiation à la pêche des jeunes du CMPA de Neufmoutiers :



Journée Mondiale pour les Zones Humides (visite de la Frayère du Marais) :



Journée Mondiale pour les Zones Humides (visite de la Frayère du Marais) :



Sorties avec l'école P. Thémereau de Villiers-sur-Morin :

